

FR

MESSAGE

7. 11. 16

La Presse du Jour

2^{èmes} Assises de la coopération décentralisée franco-béninoise

Partage d'expérience et la prise de nouveaux engagements

Après six ans, les autorités franco-bénoises chargées des questions de la décentralisation et les élus communaux, ont les 4 et 5 novembre 2016 au Palais des Congrès, les 2^{èmes} assises de la coopération décentralisée entre les deux pays. Au menu des deux (02) jours de réflexions, les participants ont porté un regard rétrospectif et ont lancé de défis pour les prochaines années.

Joseph-Martin Hounkpè

C'est sous la bannière du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Barnabé Dassigli, que les différentes autorités impliquées dans la "Coopération décentralisée franco-bénoise" ont démarré les travaux. A en croire le Ministre Barnabé Dassigli, il s'agit d'un événement particulièrement heureux dans la vie des différentes collectivités des deux pays qu'on doit célébrer avec fierté. Toutefois, il s'avère important à cette occasion d'aborder les questions liées à cette coopération vieille d'une dizaine d'année, et de lancer de nouveaux jalons pour atteindre les résultats escomptés. L'Ambassadrice de la France près le Bénin, madame Véronique Brumeaux, reconnaît que la "Coopération décentralisée franco-bénoise" est d'abord un lien durable, d'amitié entre les collectivités françaises et bénoises avant d'ajouter que c'est une coopération centrée sur le réel, sur les communautés à la

base. Cela sans doute est justifié par le Ministre Dassigli, lorsqu'il affirme que la coopération décentralisée n'est plus une coopération classique, un bailleur traditionnel, mais c'est avant tout une histoire d'amitié sincère, d'échanges entre les hommes et femmes, une coopération de territoire à territoire, un partenariat entre élus qui partagent les mêmes valeurs et une coopération technique de proximité. Madame Véronique Brumeaux, très engagée à pérenniser cette relation entre la France et le Bénin, fait comprendre que cette coopération décentralisée a gagné une ampleur et une maturité. Il faut justifier qu'en 2003, au démarrage de la phase active du processus de décentralisation au Bénin et l'avènement des communes, un tournant décisif est intervenu dans l'orientation de la coopération décentralisée franco-bénoise. Ce qui a conduit, sans incident, à l'émergence de nouveaux partenariats qui ont le mérite de renforcer le maillage existant entre les collectivités

françaises et celles du Bénin. « Dans cette dynamique, le Gouvernement veut faire des communes la porte d'entrée du développement local de notre pays », a précisé le Ministre de la Décentralisation et la bonne Gouvernance. En outre, les questions liées aux changements climatiques ont été au cœur des débats aux fins d'orienter les réflexions dans le sens de rechercher en quoi les collectivités peuvent contribuer à l'effort des gouvernements à résorber les désagréments des gaz à effet de serre.



Barnabé Dassigli, ministre de la décentralisation

21èmes assises de la coopération décentralisée Franco-Bénoise

La gouvernance locale au cœur des échanges

Dans la journée du vendredi 04 novembre 2016, au palais des congrès de Cotonou, s'est tenue les deuxièmes assises de la coopération décentralisée entre la France et le Bénin. A travers ces assises, ces deux pays entendent renforcer le partenariat entre leurs collectivités locales.

Eric Amou (Staal)

Prévues pour 2013, les 21èmes assises de la coopération décentralisée Franco-Bénoise, se sont finalement tenues le vendredi 04 novembre 2016, à Bénin royal hôtel à Cotonou. Lors des premières assises en 2010, il a été convenu entre la France et le Bénin, que les secondes assises se tiendront en 2013. Mais les diverses contingences auxquelles les deux pays ont eu à faire ne les ont pas permis de se retrouver à nouveau que cette année 2016. Ces assises témoignent, non seulement, de la solidité des relations

entre la France et le Bénin mais aussi et surtout de la consolidation des liens séculaires qui unissent plusieurs collectivités territoriales françaises aux communes bénoises. Par ce partenariat, ces deux pays veulent étudier les projets conjoints renforcés ; aplanner les divergences et autres dysfonctionnements ; et poser de nouvelles bases. A l'ouverture des travaux, la présidente du « Groupe-Bénin » de Cités-Unies France, a rassuré la pérennisation de ce partenariat en ses termes « nous allons toujours œuvrer à la rencontre des collecti-

vités engagées au Bénin, à la qualité des échanges et à ce travail en commun qui permet de nous enrichir les uns autres. Nous avons à cœur d'accueillir les nouvelles collectivités de susciter les souvenirs de nouvelles approches et de nouvelles orientations dans le partenariat ». Dans son allocution, le Ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale, Barnabé Dassigli, a laissé entendre que le gouvernement veut faire des communes la porte d'entrée du développement local du Bénin. Selon lui, cette coopération s'inscrit plei-

nement dans le développement du processus de décentralisation engagé depuis plus d'une décennie au Bénin. Parlant des effets des changements climatiques dans les pays en développement et plus particulièrement au Bénin, le ministre rassure que les réflexions seront orientées dans ce sens afin de résorber les désagréments des gaz à effet de serre. « Travaillons donc de sorte à satisfaire l'espoir de nos peuples » a-t-il ajouté. Les deuxièmes assises de la coopération décentralisée Franco-Bénoise ont pris fin le samedi 05 novembre.

Ra Nouvelle Tribune, N° 3386 7 nov 2016